

Projet Les CEE: Le Socle Européen du Dialogue Social

Compte-rendu de la deuxième rencontre du Comité de Pilotage

Réunion des formateurs

Milan, le 17 juin 2019

Participants : 1. Lilyana Laskova (PODKREPA); 2. Diana Kateva (PODKREPA); 3. Cristina Albu Iacob (CSDR); 4. Laura Diéguez (CCOO de Catalunya); 5. Pilar Castellà (UGT de Catalunya); 6. Andrea Candrian (CGIL Lombardia); 7. Patrizia Giudici (Cisl Lombardia); 8. Marco Bianchi (Cisl Lombardia); 9. Miriam Ferrari (Cisl Lombardia); 10. Luca Lombi (Cisl Lombardia); 11. Luis Lageder (Cisl Lombardia); 12. Massimiliano Ratti (CGIL Lombardia); 13. Michela Rusciano (UIL Milano e Lombardia); 14. Linda Canali (interprète); 15. Monica Zardoni (interprète).



Miriam Ferrari, Responsable du projet européen «**Les CEE: Le Socle Européen du Dialogue Social**», souhaite la bienvenue à tous les participants et présente les travaux de la réunion en expliquant que cette deuxième rencontre a été conçue comme une véritable réunion opérationnelle, non formelle et concrète.

L'objectif de la réunion est de *planifier le parcours de formation* des 3 modules, qui est au cœur de l'action de ce projet.

Miriam Ferrari rappelle les *motivations* de l'action et ses *principaux objectifs* à l'aide de diapos de présentation du projet :

- améliorer les compétences des représentants des travailleurs au sein des CEE sur l'évolution de la législation européenne relative aux CEE, à commencer par la récente proclamation du Socle Européen des Droits Sociaux ;
- accroître la création de nouveaux Comités d'Entreprise Européens ;
- améliorer la communication entre les membres du CEE et les autres travailleurs de l'entreprise ;
- améliorer et intensifier le dialogue entre les CEE et les fédérations syndicales à tous les niveaux (national, régional, territorial).

Ensuite, après un moment de socialisation entre tous les participants, Patrizia Giudici, en tant que formatrice, entre dans le vif du sujet en abordant la question des contenus de la formation prévus pour le premier module qui aura lieu à Barcelone, comme indiqué dans le programme de travail du projet approuvé par la Commission européenne.

Une première ébauche des contenus du premier module est ensuite présentée et autour de cette ébauche, les participants ouvrent une discussion et une réflexion sur les contenus, le calendrier, les méthodes d'apprentissage et les activités qui seront réalisées.

Au cours de la matinée, des aspects organisationnels tels que l'organisation des groupes de travail et la répartition en groupes ont également été abordés, en tenant compte des différentes langues et du nombre d'interprètes disponibles.

En fin de matinée, après une discussion active qui a vu la participation de toutes les personnes présentes, l'ordre du jour et les dates du premier module de Barcelone sont définis comme suit :

MODULE 1: Le cadre de référence législatif européen en matière d'information, consultation et participation des travailleurs

OBJECTIFS :

- Promouvoir la connaissance de la législation européenne et nationale en matière de droits des travailleurs à l'information et à la participation et les propositions de modification de la directive CEE de la CES.
- Promouvoir la connaissance du SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX
- Promouvoir l'instrument des accords d'entreprise transnationaux (AET) en assurant un dialogue continu, pendant la phase de négociation, entre les fédérations européennes, nationales et le CEE (seul élément de représentation transnationale dans les entreprises multinationales).
- Diffuser l'utilisation des outils mis à la disposition du syndicat européen : bases de données ETUI – CEE et AET

ORDRE DU JOUR 1^{ER} MODULE DE FORMATION (BARCELONE – 18-19-20 SEPTEMBRE)

	MATIN	APRÈS-MIDI
E SEPTEMBR18	ARRIVÉE	<p>14h30-15h00 Présentation du projet, du parcours de formation et salutation des syndicats hôtes</p> <p>15h00-16h00 Socialisation des participants</p> <p>16h00- 16h45 Communication : (par un expert de UGT/CC.OO.) <i>«Le Socle Européen du Droits Sociaux»</i></p> <p>16h45-17h15 Pause café</p> <p>17h15-18h00 Discussion en plénière</p> <p>18h00 Fin des travaux</p>

	MATIN	APRÈS-MIDI
E SEPTEMBR19	<p>9h00-9h45 Communication : (par un expert de UGT/CC.OO.) <i>«La directive CEE Refonte 2009/38/CE»</i> (avec présentation du projet de révision de la CES - <i>ETUC position paper For a modern European Works Council (EWC) Directive in the Digital Era</i> - Document de position de la CES pour une directive moderne sur les comités d'entreprise européens (CEE) à l'ère du numérique)</p> <p>9h45-10h45 Travail de groupe (groupes par pays de provenance) : <i>«Le cadre de transposition par les États nationaux»</i></p> <p>10h45- 11h15 Pause Café</p> <p>11h15-12h15 Travail de groupe (groupes transnationaux) <i>«Différences et points en commun des différentes législations nationales. Les différences constatées peuvent-elles entraver l'activité des CEE? Comment évaluer la proposition de modification de la directive effectuée par la CES?»</i></p> <p>12h15-13h30 Présentation des travaux de groupe et systématisation par l'expert</p>	<p>15h00-15h45 Communication (par Marco Cilento) : <i>«Les Accords d'entreprise transnationaux et le rôle des CEE»</i></p> <p>15h45- 16h15 Discussion en plénière</p> <p>16h15-16h45 Pause café</p> <p>16h45-18h30 Travaux pratiques : <i>«Les instruments disponibles – Banque de données ETUI http://www.ewcdb.eu/»</i></p> <p>18h30 Fin des travaux</p>

	MATIN	APRÈS-MIDI
ESEPTEMBR20	<p>9h00-9h40 Communication (par Marco Cilento) : «<i>Une approche gagnant-gagnant des relations industrielles transnationales</i>» (rapport final du projet conjoint CES et BusinessEurope sur des cas d'entreprise)</p> <p>9h45- 10h30 Présentation des meilleures pratiques (3 cas)</p> <p>10h30-11h00 Discussion en plénière</p> <p>11h00-11h30 Pause café</p> <p>11h30-12h00 Questionnaire de vérification des connaissances précédemment acquises en matière de comptes sociaux et de RSE</p> <p>12h00-12h30 Questionnaire d'appréciation</p> <p>13h00 Fin des travaux</p>	<p>DÉPARTS</p>

Les dates seront confirmées après vérification de la disponibilité des hôtels et des coûts prévus à Barcelone à ce moment-là.

Après le déjeuner, la réunion se poursuit et les participants commencent également à aborder la planification du 2^{ème} module de formation qui se tiendra à Sofia.

Vous trouverez en annexe du présent compte-rendu les pièces-jointes suivantes :

- diapos de présentation du projet ;
- diapos du parcours de formation ;
- ordre du jour du premier module élaboré et défini ensemble pour les formateurs ;
- ordre du jour du premier module pour les participants.